

Claire Lissalde, responsable de la banque d'images fixes à l'IRD (Base Indigo)

[Passage de l'argentique au numérique : quels changements pour les banques d'images scientifiques ?](#)

La banque d'image, un rôle de centralisation avant diffusion

La banque d'images est chargée de centraliser pour mieux diffuser. Ce carrefour de l'image doit permettre aux instituts de garder une mémoire de leurs recherches, d'en traduire l'évolution et de diffuser de la façon la plus performante possible les images correspondantes à la demande, aussi urgente soit-elle.

Pour observer ces changements, il semble utile de rappeler la chaîne « traditionnelle » du traitement physique et documentaire de la photographie. Nous nous situons ici dans le cadre d'un institut scientifique où, la plupart du temps, les chercheurs prennent eux-mêmes les photographies. Cette chaîne est la suivante :

- prise de vue sur le terrain (de la photo aérienne au microscope) ;
- développement (sous-traité) ;
- première sélection : le choix correspond ici aux critères scientifiques signifiants (carnet de note) et esthétiques de l'auteur ;
- rédaction des légendes : quoi, où, quand, comment, pourquoi, quel auteur ?
- dépôt à la banque d'images avec, bien souvent, échanges entre l'auteur et le gestionnaire de banque d'images. Connaître ce qui a motivé cette prise de vue permet de mieux la diffuser ;
- deuxième sélection : alors que l'auteur s'attache souvent au vécu lié à l'image et ne juge la qualité de l'image qu'à sa projection, le gestionnaire est en mesure d'en définir la qualité technique, et chercher à savoir, par exemple, si tous les documents sont exploitables pour des publications exigeant une grande qualité ;

- numérisation, duplication (souvent sous-traitées) supervisées par la banque d'images ;
- traitement documentaire : le fichier numérique ainsi que la fiche l'accompagnant sont intégrés à la banque de données. Une harmonisation est faite entre ce nouveau document et les autres par l'indexation. Le gestionnaire connaît (en partie) les utilisateurs et le fonds documentaires. L'indexation est une valeur ajoutée au document, elles permet tout simplement à l'utilisateur (grand public ou scientifique) d'identifier l'image à l'aide d'un vocabulaire prédéfini et consultable ;
- la diffusion des documents peut alors se faire grâce à une consultation aisée du fonds documentaire numérisé, localement ou sur Internet. À la demande, le document est expédié sous forme argentique ou numérique. Il est accompagné systématiquement de la légende complète et des conditions d'utilisation (payant, gratuit, ©, etc.) ;
- envoi d'un compte rendu (annuel) pour informer l'auteur des mouvements de ces documents (prêts pour les conférences, publications) et d'un CD-ROM de ses photographies. Ceci favorise le dépôt de futurs documents.

[Le passage de l'argentique au numérique, qu'est-ce que cela change ?](#)

Le changement réside davantage dans le passage de la numérisation à la réception des photos prises directement en numérique. En effet, le passage de l'argentique au numérique par la numérisation a déjà été effectué par la plupart des photothèques depuis une dizaine d'années, facilitant toutes leurs tâches.

Le gestionnaire de banque d'images se trouve actuellement désarmé. La chaîne, apparemment, s'en trouve allégée et moins coûteuse, puisque abstraction est faite du développement, de la numérisation et de la duplication.

Faisons le point sur la réalité. Les scientifiques déjà précurseurs dans l'utilisation de l'Internet ont tout de suite été « preneurs » d'appareils photos numériques. Cependant, derrière la facilité apparente et séductrice du tout numérique, le chercheur est vite confronté aux aspects techniques, plus rébarbatifs.

Propos entendus... durant cette période de transition

« Ce qui est bon sur mon écran doit l'être sur les pages d'une revue »

Commentaire

Le chercheur connaît-il les critères techniques de taille, de résolution pour fournir une image utilisable pour une vignette, un quart de page, une couverture ? Ce qui est bon sur son écran est-il aussi bon sur l'écran de son voisin ?

Il faut aussi faire attention aux incidences de la correction de l'image par le chercheur : l'écran n'est pas la réalité, et la retouche de fichiers à l'écran peut entraîner une perte de données.

« Je peux envoyer en toute sécurité tous mes fichiers par réseau »

Commentaire

Comment est équipé l'interlocuteur du chercheur ? Devant la lourdeur des données transmises, existe-t-il un autre moyen, un système de FTP ?

Les compression, décompression, et recompression après une modification entraînent une perte d'information.

« Je peux directement alimenter de mes documents la base de données, au même titre que les autres, avec la légende »

Commentaire

Quels sont les mots clés ? prenons l'exemple d'un poisson « légendé scientifiquement » : si l'on demande au scientifique de vulgariser au maximum son propos, on obtiendra un terme générique comme « ichtyologie ». Les termes « poisson » ou « poisson d'eau douce » auraient fait apparaître plus souvent l'image lors de la consultation.

« Je peux moi-même répondre rapidement à la demande sans intermédiaire »

Commentaire

Que se passe t-il en cas d'absence du chercheur ? L'article a intéressé une autre revue qui s'adressera tout naturellement à la photothèque pour obtenir la ou les photographies. La photothèque se trouvera dans l'impossibilité de répondre à la demande.

« Il n'existe plus de problème de conservation (conditions techniques, problèmes d'espace, de manipulation) »

Commentaire

A-t-on des garanties ? Pour un document unique et irremplaçable, ne serait-il pas prudent d'en faire une diapositive de sécurité ? L'auteur a -t-il multiplié les sauvegardes ? quelqu'un d'autre que lui sait-il accéder aux données ?

Ces aspects évoqués doivent conduire les responsables de banques d'images à compléter la chaîne de travail par une diffusion d'information à plusieurs stades :

- Acquisition d'appareils numériques ou de scanners : une veille technologique doit permettre de conseiller un type d'appareil pour un type d'usage. Attention à l'autonomie des appareils numériques (importance de la carte mémoire) : combien de photos peuvent être prises et à quelle définition ?
- Consignes de transfert : le réseau peut-il admettre des réceptions d'images souvent attachées aux mails qui ont un poids de 2 à 4 Mo et arrivent par dizaines ?
- Normes techniques à respecter pour un dépôt dans la banque de données. En effet, le risque actuel pour les banques d'images est alors de recevoir par réseau une surabondance d'images de qualité différente, avec des résolutions et des formats disparates.

- Notions de documentation pour archiver les données. L'auteur des photos a lui-même souvent des difficultés à stocker rigoureusement ses fichiers de manière à les retrouver.

En résumé, cette journée est une première réponse aux questions évoquées, l'amorce d'une démarche. Il ne s'agit pas de refuser ces nouvelles techniques mais de se poser les bonnes questions avant de choisir un nouvel équipement ou de faire évoluer ses méthodes de travail.

La surabondance soudaine d'images, la perte d'homogénéité de la banque de données, la difficulté rencontrée pour la sélection de photos sur écran et le risque d'une perte de données numériques — un redoutable « trou de mémoire » sans la sécurité, relative mais réelle, qu'offrait l'argentique —, sont les nouvelles « donnes » du métier. Elles doivent nous inciter à maintenir notre rôle de coordinateur, à conserver une exigence de qualité autant technique que documentaire, avec une indexation fiable, et à assurer une veille technologique permettant de faire évoluer les équipements aussi vite que l'exige le marché afin d'assurer la sauvegarde des documents.

Concernant l'indexation, de nouvelles technologies viendront prochainement bouleverser les systèmes documentaires. Les logiciels de recherche et de reconnaissance d'images automatiques sont au bord de l'éclosion, comme le signalait un article récent du *Monde* sur les travaux de Chaab Nastar de l'Inria par exemple. Pour l'heure, l'indexation ne sait pas se passer des mots.

Pour reprendre la conclusion de ce même article : « *Poids des mots et choc des images deviennent plus que jamais complémentaires* ». Nous pouvons ajouter à cela que notre rôle doit permettre d'éviter de passer de l'ère de l'image « choc » à celle de l'image « toc », avec une multitude de vignettes éphémères et insignifiantes.